



Bordeaux le 10 septembre 2018

Les Chefs d'établissement
et l'équipe éducative
aux
parents d'élèves de CM2 & 6°

Objet : Voyage en Grande Bretagne 2018-2019

Références : EV-CV/GB1/10092018

Madame, Monsieur,

nous avons l'intention de proposer aux élèves de la classe de votre enfant un voyage pédagogique à destination de la Grande Bretagne, du 07 au 12 avril 2019.

Il s'agirait cette année de découvrir Hastings (Château et Musée des contrebandiers, Shipwreck Museum), Leavesden et Windsor (Visite des Studios Harry Potter) et Londres (British Museum, visite de la ville à bord d'un autocar double étage, croisière sur la Tamise, Tate Modern Gallery, Westminster, Big Ben, Covent Garden, Piccadilly Circus...).

Le voyage s'effectuera en car Grand Tourisme puis en bateau (traversée de Calais à Douvres) et les enfants seront hébergés en famille (en principe 3 voire 4 dans la même famille durant le séjour).

Les renseignements définitifs (programme etc...) vous seront communiqués sous forme d'une circulaire au courant du mois de mars.

De plus, une réunion d'information sera organisée quelques semaines avant le voyage.

Avant d'aller plus loin dans l'organisation du voyage, accepteriez-vous que votre enfant y participe ?

En fonction du nombre d'inscrits, nous déciderons ou non de la réalisation du voyage. Vous serez amenés à participer aux frais pour un montant de 447 €. Une réduction de 10% sur le prix du voyage du second enfant est applicable si vous avez 2 enfants qui participent à d'autres voyages pédagogiques organisés par l'établissement (20% pour un 3^{ème} enfant). Par ailleurs vous pouvez prendre contact avec la direction de l'établissement en cas de difficultés financières pour le règlement du voyage. Des solutions pourront être envisagées.

Etant contraints de donner des arrhes pour confirmer les réservations, votre inscription préalable demeurera définitive. Pour cela il vous faut joindre, dès aujourd'hui le coupon réponse au verso de cette feuille et un premier chèque de 149 € à l'ordre de l'OGEC Saint Louis Sainte Thérèse dans une enveloppe cachetée et nominative. Les deux autres règlements de 149 euros seront à fournir au secrétariat en janvier et mars 2018.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée du bon ci-dessous accompagné du chèque remis **au secrétariat de l'établissement uniquement ou à l'enseignante en Primaire (pour les CM2).**

Dans le cas d'un trop grand nombre de préinscriptions, un tirage au sort sera effectué.

Par ailleurs le nombre d'inscrits, par niveau, sera réparti de la manière suivante :

- **CM2 : 6 élèves**
- **Sixièmes : 43 élèves (les élèves de CM2 qui sont partis déjà l'an passé ne sont pas prioritaires)**

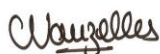
Si le voyage ne peut pas avoir lieu, vu le nombre insuffisant d'inscrits, votre chèque ne sera pas encaissé et nous vous le remettrons. Sachez que nous équilibrons le budget du voyage en fonction du nombre des élèves inscrits, et de ce fait toute annulation d'inscription (qui ne sera pas remboursée) peut remettre en cause le voyage.

Par ailleurs, sachez que votre enfant devra avoir, pour le 08 Janvier 2019 (si ce n'est pas déjà le cas), une carte d'identité ou un passeport valide (une photocopie devra nous parvenir également rapidement et être remise au secrétariat ou à l'enseignante de la classe de CM2).

Enfin les élèves qui auront d'ici le départ un comportement disciplinaire incorrect, ne seront pas inscrits par la Direction. Dans ce cas, les parents seront remboursés et la place sera donnée à un autre candidat inscrit sur la liste supplémentaire.

Espérant ainsi vous donner satisfaction, nous vous prions de croire, madame, monsieur, à l'assurance de nos respectueuses et dévouées salutations.

Le Chef d'Etablissement de l'Ecole
Caroline Vauzelles



Le Chef d'établissement du Collège
Emmanuel VILBOIS



✂

**A REMETTRE AU SECRETARIAT OU A L'ENSEIGNANTE DE LA CLASSE DE
PRIMAIRE AVANT LE MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2018**

Sondage d'Inscription pour Voyage en Grande Bretagne 2018 - 2019

Nous soussignés, parents de

l'élève : en classe de.....

résidant à, tél :

souhaiterions que notre enfant participe au voyage en Grande Bretagne organisé par le Collège Sainte Thérèse en Avril 2019. Nous avons bien lu les termes de la circulaire du 10 septembre 2018 et en particulier les informations concernant une éventuelle annulation à notre initiative.

A cet effet, nous joignons, à ce bon, un chèque de 149 € à l'ordre de « OGEC SLST » (ou 149 € en espèces à remettre uniquement **au secrétariat de l'établissement**, qui délivrera en échange un reçu).

NOTRE PREMIER VERSEMENT SERA REMBOURSE SI LE VOYAGE DEVAIT NE PAS AVOIR LIEU.

Fait à Bordeaux le

Lu et approuvé + Signature